



L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

=====

Salaires dans la Fonction publique : le gouvernement fait le choix du conflit

Alors que sept organisations syndicales de la Fonction publique ont confirmé le lundi 22 octobre leur exigence de négociations salariales permettant le maintien du pouvoir d'achat et le rattrapage des pertes accumulées, la réunion convoquée le 26 octobre a tourné court.

En effet, les décisions gouvernementales sur ce dossier crucial ont confirmé nos pires craintes.

Alors que les agents de la Fonction publique subissent une perte de pouvoir d'achat de 6,5% depuis janvier 2000, les dispositions énoncées par Eric Woerth relèvent du dérisoire, voire de la provocation.

Les mesures se résument au fond en deux points :

- **Une nouvelle prime de sommet de grade**, sans effets pour la retraite - réservée aux catégories A (700 € bruts) et B (400 € bruts) - qui concerne moins de 2 % des personnels ;

- **Le paiement très partiel d'heures supplémentaires ou de jours RTT non pris**, c'est-à-dire la simple rétribution d'un dû. Ainsi, dans la Fonction publique hospitalière, la mesure se limite à payer, sur la base du volontariat, 12 h supplémentaires en moyenne par agent, ce qui ne permettra en aucun cas de régler durablement la question des volumes colossaux d'heures supplémentaires accumulées.

Tant sur le fond que sur la forme, nous sommes dans l'inacceptable.

Le Ministre déclare quant à lui dans le communiqué accessible sous Alizé:

"Concernant l'année 2007, la prévision d'évolution de la fiche de paye des fonctionnaires présents sur l'ensemble de l'année est de + 3,7 % .

Considérant que l'inflation prévisionnelle 2007 hors tabac est de 1,3 %, les gains de pouvoir d'achat moyens sont de + 2,4 % en 2007."

Chacun appréciera

Le Président de la République et son gouvernement, en restant totalement sourds aux légitimes exigences salariales des personnels, en supprimant massivement des emplois, en s'attaquant aux garanties collectives des agents, portent l'entière responsabilité d'un conflit majeur dans la Fonction publique.

C'est en portant haut et fort l'intérêt général, le développement des services publics pour le bien de toute la population, que la CGT confirme son appel à faire de la journée du 20 novembre un temps fort et unitaire de la lutte - par la grève et les manifestations - pour obtenir des avancées porteuses de progrès social pour tous.